

DU REPÉRAGE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET LEURS CONSÉQUENCES, ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES ET DES ENFANTS

Programme

UE 5 : Repérer et orienter

Le dépistage systématique

**Le positionnement professionnel, modalités d'entretien/
d'examen/de consultation et de recueil de la parole de l'enfant
et des parents/accompagnateurs. Des recommandations pour
accueillir la parole de l'enfant dans de bonnes conditions ou des
techniques d'entretien appliquées aux situations violence ou de
suspicion de violence**

L'entretien empathique et la relation d'aide (posture des professionnels)

Biais et freins professionnels au repérage et à la déclaration

**Outils à disposition des professionnels et ressources locales
d'aide et d'appui pour le professionnel : numéro de téléphone 119,
médecin référent protection de l'enfance, UAPED**

L'information adaptée à l'enfant et aux parents et en mobilisant les ressources territoriales

Les structures d'accueil (UAV)

Les associations d'aide aux victimes

La prévention des violences

L'accompagnement des auteurs